



CS

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

*_*_*

Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 Projet de loi :

- **Projet de loi n° 71.18** relative à la police des ports.

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen par une commission technique créée à cet effet.

🚩 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.20.429** portant renouvellement de la licence attribuée à la Société « ALHOURRIA TELECOM S.A. » en vertu du décret n° 2.00.688 du 3 chaâbane 1421 (31 octobre 2000).
2. **Projet de décret n° 2.20.430** portant renouvellement de la licence attribuée à la Société « DRBCOMM MAGHREB » en vertu du décret n° 2.00.689 du 3 chaâbane 1421 (31 octobre 2000)..
3. **Projet de décret n° 2.20.431** portant renouvellement de la licence attribuée à la Société « THURAYA MAGHREB S. A. » en vertu du décret n° 2.03.196 du 20 rabii I 1424 (22 mai 2003) et modification du cahier des charges y relatif.

Approuvés.

*_*_*

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à examiner (27) propositions de loi et arrêter sa position à leur sujet. Il a décidé d'approuver (2) d'entre elles.